



La Française Carbon Impact Global Government Bonds I



Pays d'enregistrement: IT

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 1 151,07€

Actif sous gestion : 8,17M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT

1 an	2 ans	>3 ans	4 ans	5 ans
------	-------	--------	-------	-------

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : FCP OPCVM

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux

Date de création : 31/07/2003

Indice de référence : 50% J.P. Morgan GBI Global hedged Euro Index + 50% J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged Euro Index

Changement d'indice : Jusqu'au 02/04/2021: Euribor 1 mois capitalisé, puis jusqu'au 19/07/2012 : EONIA Capi.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Institutionnels

Risques principaux supportés : taux, crédit, liquidité, perte en capital, émergents

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0010158220

Code Bloomberg : LFPALLO FP Equity

Centralisation : J avant 11H00

Règlement : J+2 ouvrés

Souscription initiale min : 100 000 EUR

Éligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 4%

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0.66% (31/12/2023)

Coûts de transaction : 0.39% (31/12/2023)

Dépositaire : BNP Paribas SA

Valorisateur : BNP Paribas SA

Société de gestion : La Française Asset Management

Gérant(s) : Gaël BINOT, Hervé CHATOT

En date du 2 avril 2021, l'objectif de gestion, l'indicateur de référence, la stratégie d'investissement, le profil rendement/risque ainsi que la dénomination du FCP ont été modifiés.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP, de classification Obligations et autres titres de créances international est de rechercher sur la période de placement recommandée de 3 ans minimum, une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indicateur de référence composite (50% J.P. Morgan GBI Global hedged Euro Index+50% J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged Euro Index) en investissant dans un portefeuille d'émetteurs publics, quasi publics et privés filtrés préalablement selon des critères ESG et analysés sous l'angle de leur compatibilité avec la transition énergétique et d'avoir une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investi d'au moins 20% inférieure à celle de l'indicateur de référence composite.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds	-1,89%	-1,59%	-2,31%	-0,15%	-15,11%	-22,19%	-20,75%	15,11%
Référence	-2,09%	-0,82%	-1,67%	2,10%	-13,32%	-13,39%	-14,45%	2,70%
Annualisées					3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds					-5,31%	-4,89%	-2,30%	0,68%
Référence					-4,65%	-2,83%	-1,55%	0,13%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024	Fonds	-0,74%	-0,65%	0,96%	-1,89%									-2,31%
	Référence	-0,86%	-0,04%	1,34%	-2,09%									-1,67%
2023	Fonds	2,30%	-2,46%	1,59%	0,44%	-0,97%	-0,15%	0,29%	-0,49%	-2,47%	-0,62%	3,30%	3,45%	4,06%
	Référence	2,41%	-2,08%	1,57%	0,26%	-0,83%	0,79%	0,62%	-1,02%	-2,40%	-1,17%	4,20%	3,77%	6,03%
2022	Fonds	-2,53%	-2,41%	-1,36%	-4,65%	-0,16%	-3,83%	3,08%	-3,14%	-4,27%	-0,21%	3,63%	-1,11%	-16,04%
	Référence	-2,27%	-3,81%	-1,70%	-4,44%	-0,35%	-3,94%	2,41%	-2,13%	-5,03%	-0,31%	4,47%	-0,99%	-17,03%
2021	Fonds	-0,37%	-1,28%	0,93%	-0,46%	0,26%	0,68%	0,97%	0,11%	-1,94%	-0,53%	-0,07%	0,00%	-1,72%
	Référence	-0,05%	-0,04%	-0,05%	0,85%	0,56%	0,61%	0,84%	0,31%	-1,71%	-0,08%	-0,44%	0,14%	0,92%
2020	Fonds	0,60%	-1,76%	-9,08%	0,62%	1,62%	1,62%	0,50%	0,50%	-0,13%	0,47%	-0,48%	-0,37%	-6,19%
	Référence	-0,04%	-0,04%	-0,04%	-0,04%	-0,04%	-0,04%	-0,04%	-0,04%	-0,04%	-0,04%	-0,05%	-0,05%	-0,50%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CHANGEMENT DE GESTION (06/04/21)



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Fréquence hebdomadaire	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Sur 5 ans
Volatilité fonds	5,46%	5,95%	6,02%	5,55%	Gain Maximum 8,78% (18/03/2020 -> 05/08/2021)
Volatilité indice	6,16%	6,36%	4,95%	3,50%	Max. Drawdown -27,76% (03/07/2019 -> 21/10/2022)
Tracking-Error	1,29%	1,96%	4,25%	4,65%	Recouvrement Non atteint
Ratio de Sharpe	-0,72	-1,13	-0,92	-0,45	

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.la-francaise.com - Sources : La Française Asset Management, données comptables, Bloomberg

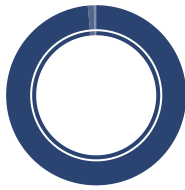




La Française Carbon Impact Global Government Bonds I

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Obligations taux fixe	98,49%
Fonds monétaires	1,10%
Liquidités	0,42%

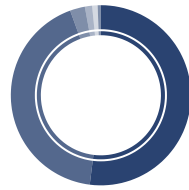
RÉGION

En % de la poche obligations

Europe	41,67%
Amérique du Sud	28,25%
Amérique du Nord	16,18%
Europe Emergente	6,67%
Asie	3,97%
Afrique	3,25%

DEVISES

En % de la poche obligations



USD	51,98%
EUR	42,47%
GBP	2,68%
SEK	1,30%
NOK	0,99%
DKK	0,58%

PAYS

En % de la poche obligations

Etats-Unis	16,18%
France	15,61%
Brésil	4,22%
Allemagne	4,20%
Indonésie	3,97%
Royaume Uni	3,96%
Mexique	3,78%
Costa Rica	3,51%
Colombie	3,49%
Irlande	3,47%
Autres	37,61%

INDICATEURS DE RISQUES

	Fonds	Référence
Sensibilité taux	6,17	6,56
Rendement à maturité	5,00%	5,36%
Vie moyenne (ans)	8,50	9,81
Notation moyenne émetteur	A-	A-

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale, calculée sur la poche obligataire ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir.

NOTATIONS ÉMETTEURS

En % de la poche obligations

AAA	18,24%
AA	22,22%
A	12,16%
BBB	30,97%
BB	11,64%
B	3,51%
CCC	1,26%

SECTEURS

En % de la poche obligations

Etats	74,86%
Assimilés Etat	10,37%
Financières	9,43%
Consommations Cycliques	4,11%
Services Publics	1,22%

TRANCHE DE MATURITÉ

En contribution à la sensibilité

0-1 an	0,09
1-3 ans	0,03
3-5 ans	0,63
5-7 ans	1,26
7-10 ans	1,13
10-15 ans	0,41
>15 ans	2,53

PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

Obligations	Pays	Secteurs	Notations émetteurs	Poids
Agence Française De Développement 0,00 % 25/03/2025	France	Assimilés Etat	AA	8,28%
Etat Usa 1,500 % 15/02/2030	Etats-Unis	Etats	AAA	8,27%
Etat Usa 3,38 % 15/11/2048	Etats-Unis	Etats	AAA	4,93%
Brazil 8.25% 20/01/2034	Brésil	Etats	BB	4,16%
Indonesia 5.25 % 17/01/2042	Indonésie	Etats	BBB	3,91%
Etat Français 0.500 % 25/06/2044	France	Etats	AA	3,73%
Mexican 6.05 % 11/01/2040	Mexique	Etats	BBB	3,72%
Costa Rica 6.125 % 19/02/2031	Costa Rica	Etats	B+	3,46%
Dominican Rep 4.500 % 30/01/2030	République Dominicaine	Etats	BB-	2,80%
Etat Uk 0,88 % 31/07/2033	Royaume Uni	Etats	AA-	2,64%

Nombre de titres en portefeuille: 49

Poids des 10 principales lignes: 45,90%



La Française Carbon Impact Global Government Bonds I

FONDS

*Univers: 50% J.P. Morgan GBI Global hedged Euro Index + 50% J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged Euro Index

SCORES ESG

Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	99,95%	99,41%
Score ESG	6,23	5,97
Score E	5,67	4,96
Score S	6,69	6,86
Score G	6,46	6,23

INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



Réduction de l'intensité carbone par rapport à l'univers* 28%

ETATS ET ASSIMILES

*Univers: 50% J.P. Morgan GBI Global hedged Euro Index + 50% J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged Euro Index

PRINCIPAUX SCORES CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10

Meilleures notes	Score Carbon Impact
Etat Suédois	7,14
Etat Norvégien	6,85
Etat Danemark	6,81
Moins bonnes notes	Score Carbon Impact
Etat Indonésien	4,59
Etat Ivoirien	4,72
Etat Equatorien	4,76

INTENSITÉ CARBONE ETATS

tonne eq. CO2 / M€ revenus



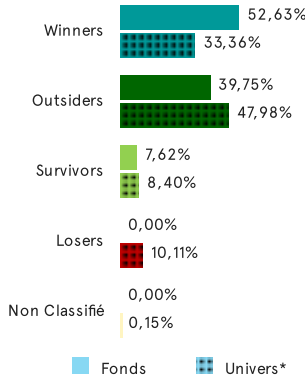
SCORING CLIMATIQUE ET ESG DES ETATS

Min 0 / Max 10

	Poche Etats	Univers*
Score Carbon Impact	5,87	5,56
Score Adaptation	6,75	6,66
Score Transition	4,98	4,52

RÉPARTITION CLIMATIQUE DES ETATS

En % Etats et Assimilés

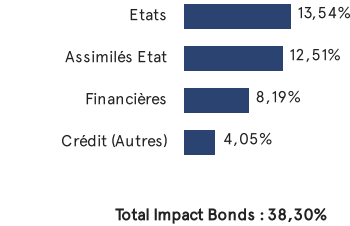


IMPACT BONDS

*Univers: 50% Bloomberg Global Aggregate Corporate, 50% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index

IMPACT BONDS

En % actif

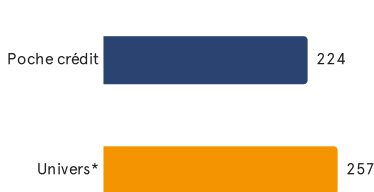


Total Impact Bonds : 38,30%



INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



SCORING CLIMATIQUE POCHE CRÉDIT

Min 0 / Max 10

	Poche crédit	Univers*
Score Carbon Impact	7,16	4,66

RÉPARTITION CLIMATIQUE CRÉDIT

En % Crédit





La Française Carbon Impact Global Government Bonds I

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement : Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance : le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Intensité Carbone Etats : L'intensité carbone d'un pays est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) du pays en tonne de CO₂eq et le PIB.

Score Carbon Impact Etats : Le score Carbon Impact états est calculé comme étant la moyenne du score d'Adaptation et du score de Transition pour chaque pays. Le process Carbone Impact souverain consiste en une exclusion de 20% des Etats les moins bien notés selon la répartition suivante : 10% des Etats dont les scores d'Adaptation sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial et 10% des Etats dont les scores de Transition sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial.

Score Adaptation : mesure la vulnérabilité des pays aux événements climatiques extrêmes au regard de leurs capacités d'adaptation.

Score Transition : mesure pour chaque pays sa performance et sa stratégie en faveur de la transition vers une économie bas carbone.

Winners : pays leaders dans la transition, plus résilients aux changements climatiques avec des capacités d'adaptation élevées.

Outsiders : pays vulnérables aux changements climatiques mais bien positionnés dans leur transition vers une économie bas carbone.

Survivors : pays en retard dans leur transition mais bénéficiant toutefois de capacités d'adaptation nécessaires pour agir.

Losers : pays les plus vulnérables aux changements climatiques, faibles capacités d'adaptation, risque de transition très important. Aucun investissement ne sera effectué dans les Etats qualifiés de Losers.

Green Bonds : Une obligation verte est émise par une entreprise afin de financer ou refinancer des projets à impact environnemental positif selon la taxonomie des « green bond principles ».

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO₂eq et le chiffre d'affaires.

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Bas Carbone : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie bas carbone, la trajectoire de son intensité carbone est bien en-dessous de la trajectoire 2 degrés (voire 1.5 degrés) de référence de son secteur.

Transition : cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition, la trajectoire de son intensité carbone est alignée ou en dessous de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur.

Ambitions requises : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition ambitions requises, la trajectoire de son intensité carbone est en forte diminution mais la stratégie de l'entreprise manque encore un peu d'ambition pour être alignée avec le 2 degrés de référence de son secteur à 2030.

Retardataires : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie retardataires, la trajectoire de son intensité carbone est bien au-dessus de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur.

Empreinte Carbone : l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO₂ générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO₂ sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante : $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Enterprise value}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur}$



La Française Carbon Impact Global Government Bonds I

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Ceci est un document publicitaire. Le pays d'origine du fonds est la France.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.

En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif.

La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française (www.la-francaise.com) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.

Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" (www.acp.banque-france.fr), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement, les rapports Annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (<https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Notations émetteurs : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Tracking-error : écart-type des performances relatives du fonds par rapport à son indice. Cette notion permet de vérifier si les variations du fonds sont semblables aux variations de son indice de référence. Une tracking error de zéro signifie que la performance relative du fonds par rapport à son indice est constante.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.